

B. Andreotti souhaite, sous sa propre responsabilité, porter à la connaissance des membres de l'UFR les éléments suivants.

" Le CUFR a voté une motion de soutien aux négociateurs de Couperin dans leur bras de fer avec l'APS pour faire baisser les tarifs des revues. Pendant le même temps, un accord (dont les tenants et aboutissants sont tenus secrets) a été trouvé avec Elsevier, Elsevier étant à l'origine des 'informations' orientées, données sur les revues de l'APS. Je souhaite faire état d'arguments qui me semblent importants :

- APS a des revues disciplinaires de grande qualité. L'argument selon lequel il faudrait privilégier un éditeur omnidisciplinaire n'a aucun sens. Il est choquant que l'abonnement Elsevier soit pris en charge en central, mais pas les revues disciplinaires.

- APS est pratiquement à prix coutant, à 8% près qui sont réinvestis dans des opérations scientifiques essentiellement étatsuniennes. Une revendication légitime serait de passer à prix coutant, prix proches des coûts de maintenance de systèmes dits "libres".

- Les raisons invoquées par Couperin pour faire d'Elsevier (entreprise à but lucratif) un modèle sont toutes plus inaudibles les unes que les autres. *Elsevier accepterait de négocier, mais pas l'APS.* Depuis quand une revue scientifique se négocie-t-elle avec des marchands? *Elsevier offrirait un bouquet de 2000 revues pour 207000 euros seulement alors qu'APS vend 18000 euros ses 6 revues.* Une revue d'APS contient 14,2 fois plus d'articles et 16,3 fois plus de pages qu'une revue d'Elsevier, et avec une différence de qualité éditoriale. Ces chiffres ne démontrent que l'accumulation de micro-revues spécialisées créées artificiellement par Elsevier."